

ffpp  
Fédération Française  
des Psychologues  
et de Psychologie



se préparer au concours :  
psychologue de la  
**fonction publique hospitalière**

Session de formation

**En distanciel**

14 et 16 octobre

Catalogue

**2021**



Se **préparer** au **concours** :  
psychologue de la fonction  
publique hospitalière :

**Vous êtes psychologue et vous souhaitez passer le concours sur titre de la FPH.  
Préparez-vous activement au concours en participant aux deux journées de formation  
proposée par la FFPP.**

## Argument

La voie d'entrée dans la Fonction Publique Hospitalière demeure pour les psychologues le concours sur titre, tel qu'organisé par les Établissements hospitaliers ; les postes sont publiés sur les sites des Agences Régionales de Santé, par exemple pour l'Île de France : <http://www.emploi.ars.sante.fr/Liste-des-concours.134392.0.html> (filiale soignants, corps de métier psychologue).

Que vous soyez contractuels en FPH ou psychologues travaillant dans le champ de la santé et souhaitant intégrer le corps des psychologues hospitaliers, le concours ouvre la possibilité de la titularisation dans la fonction publique. Les modalités en sont réglementées mais les informations concernant la manière de mettre en lumière son parcours tant dans le dossier de candidature que lors de l'oral devant le jury sont le plus souvent succinctes.

La FFPP a souhaité accompagner les psychologues qui veulent concourir en proposant deux journées de formation axées sur la préparation du dossier et de l'oral. En effet, comme pour tout autre exercice de présentation professionnelle, il est possible de mettre toutes les chances de son côté en comprenant les attendus des jurys. Cette formation représente aussi une plongée dans le bain culturel de la FPH, ce qui permet aux candidats de se préparer aux questions de l'oral de concours.

# contenus et organisation des 2 journées

## première journée

### matin

- Tour de table, accueil et profil des participants.
- Présentation des textes en vigueur concernant le concours de recrutement dans la fonction publique hospitalière.

### après-midi

- Sensibilisation aux textes régissant le contexte réglementaire de la fonction publique hospitalière.
- Présentation des textes concernant le statut de psychologue au sein de la FPH.
- Aspects pratiques pour mettre en valeur son parcours professionnel dans un dossier de concours (règles de présentation, attendus implicites).

## deuxième journée

### matin

- Reprise des éléments du dossier : exemples.
- Préparer un oral de concours : décliner un parcours professionnel devant un jury.

### après-midi

- L'exercice des questions/réponses sur les aspects réglementaires et l'actualité.
- Mises en situation d'oral de concours : présentation de soi.
- Mises en situation des questions d'oral : positionnement professionnel.
- Discussions et clôture de la formation.

## méthodologie

- A partir des situations professionnelles des participants.
- Active et participative.
- Le temps de formation mixte des apports sur les connaissances réglementaires et des apports concrets sur la préparation des épreuves.
- Un temps intermédiaire permet de préparer sa propre présentation avant la seconde journée.
- La reprise en groupe à partir de mises en situation permet un entraînement concret à l'oral du concours.

se préparer au concours :  
psychologue de la fonction  
publique hospitalière :

**PUBLIC :**

Psychologues

*L'attestation Adeli est demandée pour valider  
l'inscription.*

**Formation en distanciel**

**DURÉE :**

2 journées de 7 heures

**SESSION :**

14 et 16 octobre 2021

**GROUPE :**

16 participants maximum

## tarifs 2021

**Adhérent FFPP : 202 €**

**Public : 290 €**

## formations intra

Vous souhaitez mettre en place cette formation dans votre établissement en présentiel en respectant les mesures barrières ?

Contactez-nous à l'adresse suivante :

[formationsintraffpp@gmail.com](mailto:formationsintraffpp@gmail.com)

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.

## votre formatrice : Emmanuelle Truong-Minh, psychologue

Psychologue, spécialisée en clinique puis en neuropsychologie, elle a travaillé auprès de plusieurs publics, dans le domaine de la maladie chronique, de la neurologie, de la gériatrie et du handicap, avant d'intégrer la fonction publique hospitalière en tant que contractuelle puis comme titulaire à l'AP-HP. Son expérience s'inscrit dans différents contextes institutionnels du champ sanitaire et médico-social (hôpitaux, centre de rééducation, MAS, ESAT, réseau de santé, SSIAD).

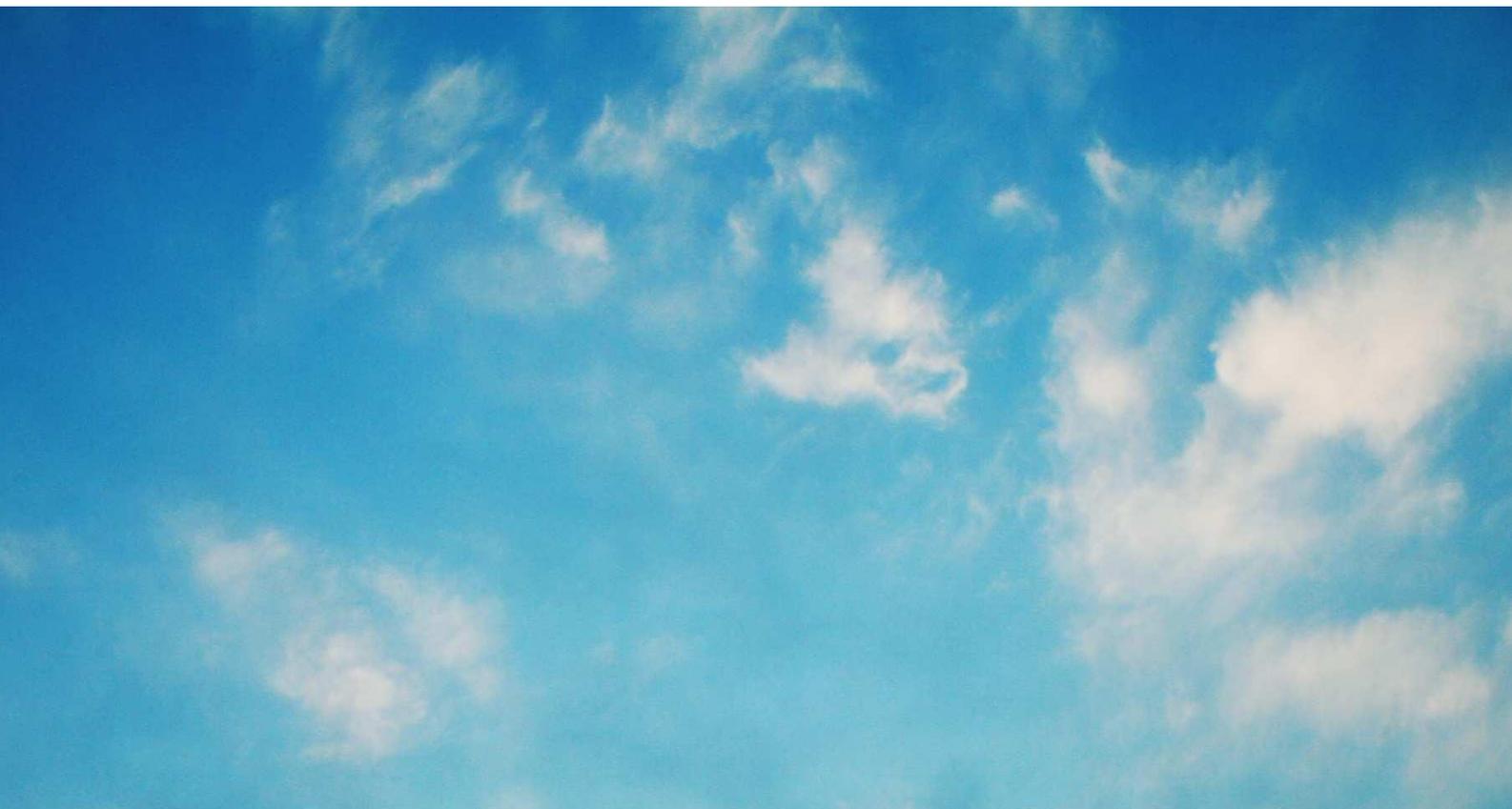
Concernant la formation et la transmission, elle anime des groupes de formation et d'analyse des pratiques pour les soignants, les travailleurs sociaux et les psychologues. Elle enseigne également aux étudiants de psychologie en master2.

Enfin, elle est engagée dans la défense de la profession depuis de nombreuses années et milite dans des associations locales et nationales.



Organisme formateur n° 11 75 38 152 75

Data Docké n° 0048939



Siège

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

**Téléphone : 09 86 47 16 17**

*(numéro non surtaxé)*

**E-mail : [formationsinterffpp@gmail.com](mailto:formationsinterffpp@gmail.com)**

**[www.ffpp.net](http://www.ffpp.net)**